Éco-corridor lanaudois

Aimer. Protéger. Partager.

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) conduite par la MRC de la Matawinie sur le Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) 2024.

Par Eco-corridor lanaudois

9 avril 2024

Éco-corridor Lanaudois est un organisme citoyen, sans but lucratif, qui vise à protéger la biodiversité, assurer la connectivité écologique et promouvoir le récréotourisme durable dans la région de Lanaudière. Dans le cadre du Programme Plein Air administré par la SNAP et le MELCCFP, Éco-corridor lanaudois s'engage dans une démarche pour obtenir la protection intégrale du parc régional de la Forêt Ouareau, s'inscrivant ainsi dans les recommandations du comité régional des aires protégées de Lanaudière. Le parc a été créé en 1976 et est financé depuis par 5 municipalités limitrophes dans le but explicite de le dédier à la conservation et au récréotourisme. Il a cependant été ouvert à l'exploitation forestière par le Ministère des Ressources naturelles en 1989, malgré l'opposition de la MRC de Matawinie, et à ce jour plus de 30% de sa superficie a fait l'objet de coupes forestières. Une partie de l'aire protégée actuelle est d'ailleurs constituée de résidus de coupes à blanc.

Par ce présent mémoire, nous souhaitons exprimer notre position et nos recommandations concernant les coupes forestières et les travaux prévus dans le cadre du Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) 2024. Nous visons à souligner à travers ces points que les coupes forestières constituent une menace significative pour la conservation du Parc régional de la Forêt Ouareau, laquelle est d'une importance capitale pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, ce parc est un joyau naturel abritant de nombreux écosystèmes fragiles, tels que des vieilles forêts, des zones humides et une riche biodiversité. La préservation de ces habitats est essentielle à la survie de nombreuses espèces, certaines étant en situation précaire, selon le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). En effet, en explorant plus en détail les caractéristiques de la Forêt Ouareau, nous constatons la présence significative de vieilles forêts (voir carte 1). Ces dernières jouent un rôle écologique essentiel car elles participent à la régénération des écosystèmes forestiers, abritent une biodiversité riche, et stockent une quantité importante de carbone dans le bois et les sols. On constate aussi la présence de nombreux milieux humides, constituant 5 km2 de marécages (dont 33 % sont protégés) et 5,8 km2 de tourbières (dont 13 % bénéficient d'une protection) (voir carte 2). Ces écosystèmes fragiles abritent une diversité exceptionnelle d'espèces fauniques et floristiques, parmi lesquelles figurent des espèces à statut précaire telles que la platanthère à grandes feuilles, la couleuvre verte et la tortue des bois (voir carte 3). Le parc abrite ainsi des espèces rares et vulnérables dont la survie dépend étroitement de la préservation de leur habitat naturel. Il joue également un rôle essentiel en tant que maillon crucial de connectivité avec les territoires environnants. Ce parc offre un vaste potentiel de liaison entre les écosystèmes avoisinants, favorisant ainsi la circulation des espèces et renforçant la résilience de la biodiversité régionale.

Carte 1 : Vieux peuplements forestiers de la forêt Ouareau

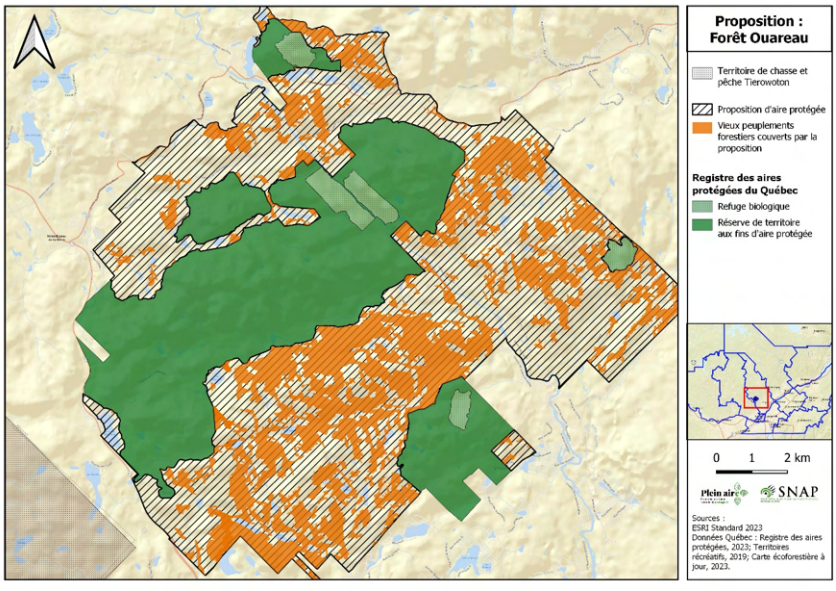

Carte 2 : Hydrographie et milieux humides du territoire de la forêt Ouareau

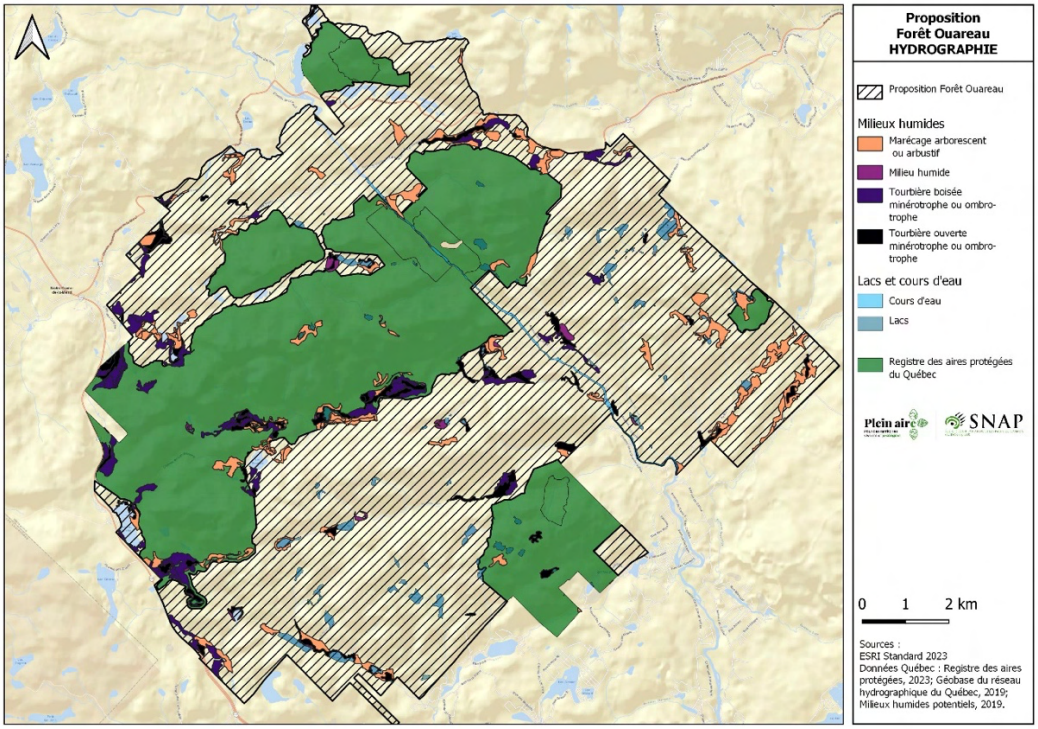

Carte 3 : Espèces menacées et vulnérables de la forêt Ouareau

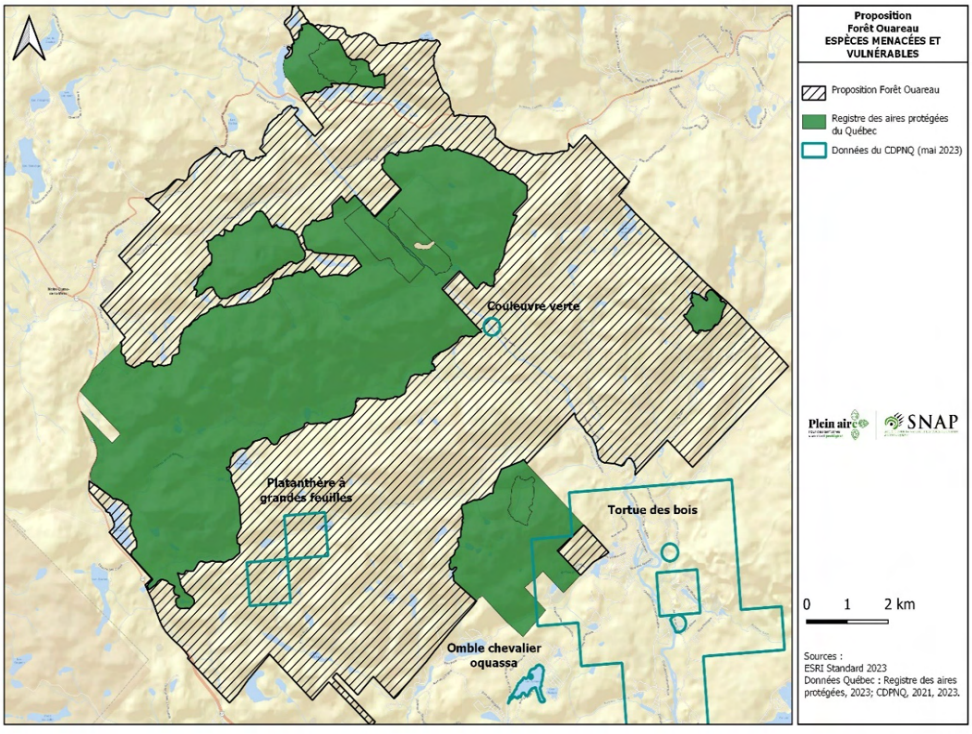

Au-delà de son rôle écologique, le Parc régional de la Forêt Ouareau est un lieu de ressourcement et de découverte pour les visiteurs grâce à ses milieux naturels et ses panoramas qui en font un attrait majeur pour les amateurs de plein air. La préservation de ce territoire forestier contribue ainsi au bien-être des communautés locales tout en stimulant l'économie régionale. Les coupes forestières prévues au sein du parc mettent en péril des projets de développement récréotouristiques en cours, notamment celui d'une boucle de randonnée rattachée au Sentier national qui ferait partie du projet majeur de Grande Randonnée Aventure (GR-A) de Rando Québec.

Carte 4 : Boucle de randonnée projetée au sein du Parc régional de la Forêt Ouareau

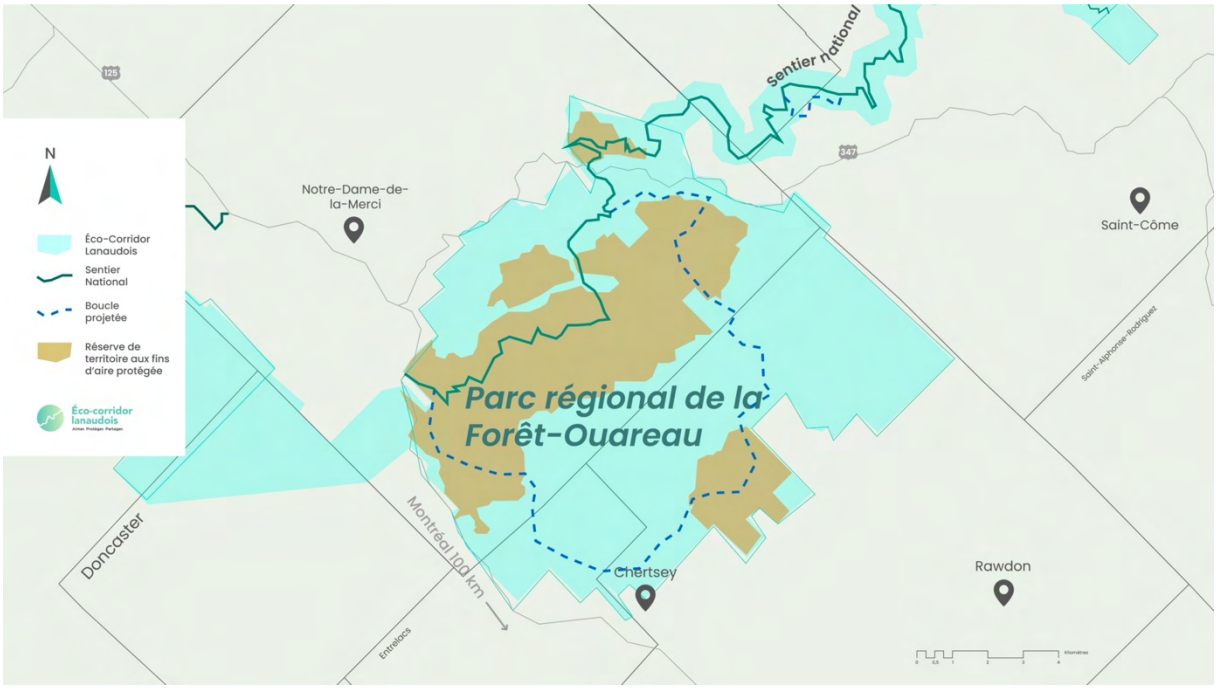

Pour toutes ces raisons, Les travaux prévus dans le cadre du plan d'aménagement forestier à proximité ou au sein du parc risquent de perturber son équilibre fragile. Ces interventions pourraient fragmenter les habitats fauniques et floristiques, compromettant ainsi l'intégrité écologique du parc. De plus, elles représentent un risque pour l'attrait touristique du site et pour la qualité de l'expérience des visiteurs, notamment en perturbant les boucles de sentiers populaires. Comme on peut l'observer, les coupes forestières projetées se chevauchent avec les habitats fragiles et essentiels mentionnés précédemment, en particulier les peuplements de vieilles forêts au sein du parc (voir carte 5). De plus, on observe une superposition des coupes forestières avec le projet de création de la nouvelle boucle de randonnée (voir carte 4).

Carte 5 : Coupes forestières projetées (cercle rouge) et vieux peuplements forestiers (en orange)

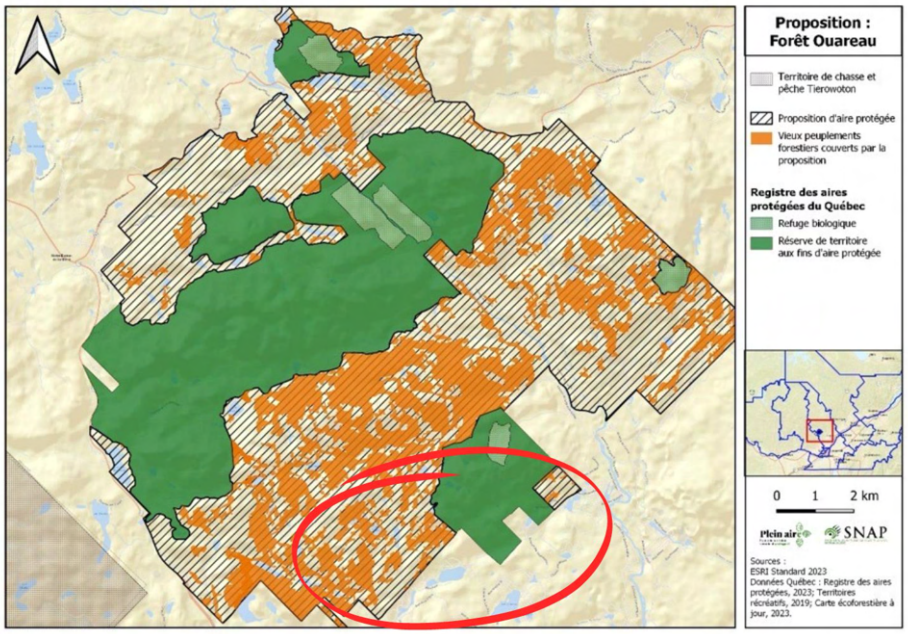

C’est pourquoi nous exprimons notre profonde préoccupation concernant les coupes forestières planifiées à proximité du Parc régional de la Forêt Ouareau, en particulier dans les zones riches en habitats essentiels à la biodiversité. Nous nous opposons à ces coupes, qui risquent de compromettre l'intégrité écologique du parc, de fragmenter les habitats fauniques et floristiques, et de nuire à l'expérience récréative des visiteurs.

Le gouvernement québécois s'est fixé l'objectif ambitieux de protéger 30 % de son territoire d'ici 2030. Cependant, jusqu'à présent, 71 % des aires protégées se concentrent dans les régions nordiques, laissant les zones biogéographiques de la sapinière et de la forêt feuillue, au sud, où réside 88 % de la population, bien moins protégées. Dans ce contexte, le Parc régional de la Forêt Ouareau apparaît comme un élément clé de préservation de la biodiversité dans la région de la Matawinie.

Il est aussi important de souligner que l'intensité des coupes forestières s'est grandement accélérée ces dernières années, depuis les derniers plans d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO). En plus de tous les enjeux que nous avons évoqué, les interventions forestières accélèrent la création d'un réseau routier de chemins forestiers, ce qui a des impacts négatifs majeurs sur l'environnement et la biodiversité (voir carte 6). Ces routes peuvent être dangereuses pour les communautés traversant la forêt, et elles dégradent le paysage, ce quoi nuit aux activités récréotouristiques et de plein air.

Carte 6 : Réseau routier et interventions forestières dans le parc régional de la Forêt Ouareau

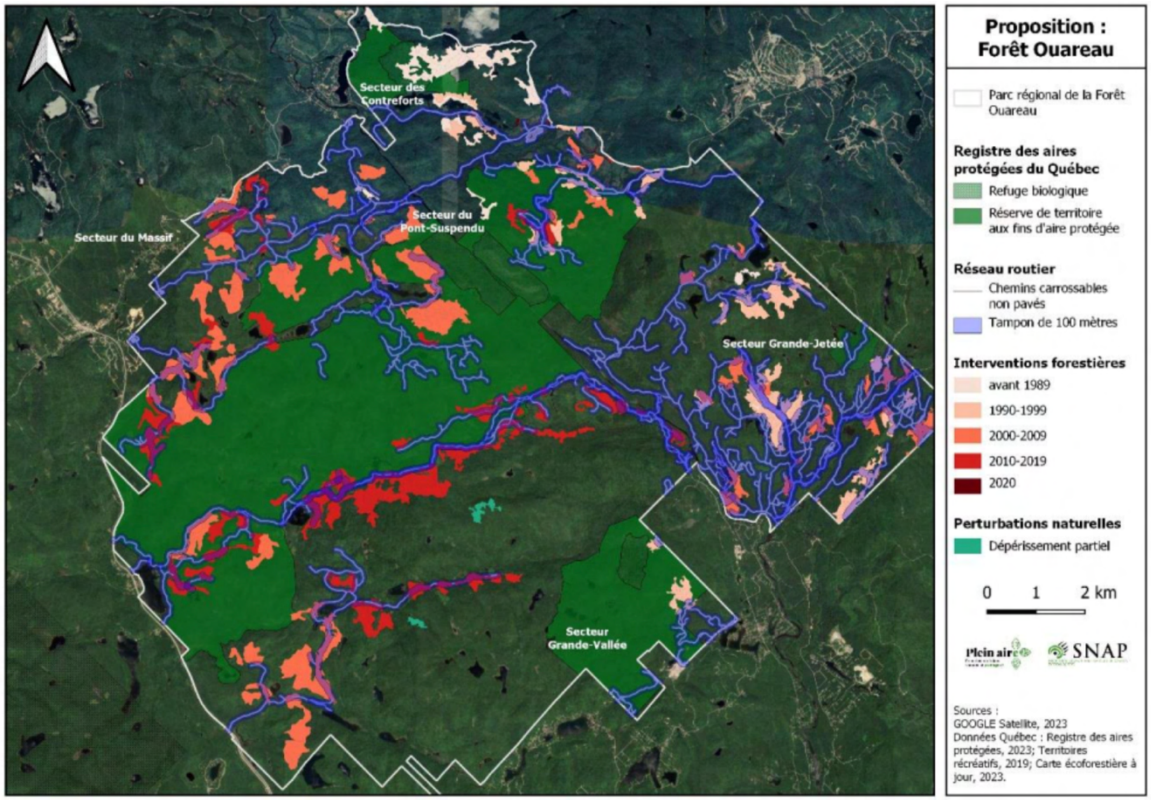

Conclusion

La protection intégrale du Parc régional de la Forêt Ouareau présente donc de nombreux avantages environnementaux et économiques. Elle consoliderait les efforts de conservation en cours, notamment le projet Grande Randonnée-Aventure et le Canyon de la Noire, tout en ouvrant la voie à un développement économique régional durable basé sur la valorisation des espaces naturels. De plus, les impacts sur les possibilités forestières en termes de volume de récoltes et de revenus seraient marginaux, ne représentant qu'une infime fraction des activités forestières régionales.

Nous recommandons donc vivement :

- La protection intégrale du Parc régional de la Forêt Ouareau, en incluant les vieilles forêts, les zones humides et les habitats essentiels à la biodiversité.
- L'arrêt des coupes forestières dans les secteurs sensibles du parc et la mise en place de mesures de conservation et de restauration des écosystèmes fragiles.

Nous espérons que nos recommandations seront prises en compte dans l'élaboration du PAFIO 2024 afin de garantir la protection et la conservation à long terme du Parc régional de la Forêt Ouareau pour les générations futures.